



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique budgétaire et partenariale avec le mouvement sportif - JO 2024

Question orale n° 390

Texte de la question

M. Boris Vallaud attire l'attention de Mme la ministre des sports sur les crédits du CNDS et plus globalement sur la politique du gouvernement à l'égard du mouvement sportif, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques de 2024. Il lui avait en effet semblé que le Président de la République n'avait pas boudé son plaisir lors de l'obtention des jeux Olympiques par la France, le 13 septembre 2017. Cette victoire était celle d'un long travail de très nombreuses personnes, et notamment de tous les clubs et le mouvement sportif de France. C'est donc un témoin qui avait été longuement porté par un très large collectif dont le relais était alors passé au Président et à son Gouvernement. Aujourd'hui, la vitalité de ce collectif est menacée par plusieurs décisions du Gouvernement. La suppression de plus de 140 000 emplois aidés dont de nombreux dans le sport. Les emplois ne sont à ce jour pas compensés par le dispositif « Parcours emploi compétences ». Par ailleurs, l'enveloppe territoriale du Centre national de développement du sport (CNDS) a baissée. Dans les Landes par exemple, cette baisse atteindrait les 50 % sur le budget 2018. Les ressources financières affectées par l'État pour l'emploi des personnels intervenant sur le sport adapté et l'handisport dans les Landes sont également en forte baisse. Alors que tous les acteurs du sport ne demandent qu'à se projeter vers les JO de 2024, à préparer ce qui doit être une immense fête du sport, de la solidarité, dans l'esprit Olympique, ces décisions du Gouvernement les fragilisent. En plus de cette baisse des moyens du CNDS, Mme la ministre a décidé hors de toute concertation, l'instauration d'une fête annuelle du sport tous les mois de septembre d'ici aux JO. Pourquoi pas ? Mais cela mériterait de se faire en associant les acteurs. De plus, elle a prélevé 3 millions d'euros sur ce CNDS, déjà largement amputé, pour financer cette initiative. Et comme si cela ne suffisait pas, son ministère démarché les partenaires privés comme publics qui financent habituellement les mouvements sportifs. Enfin, son ministère utilise également des fonds du CNDS pour promouvoir et aider la pratique du sport hors clubs. Il comprend aujourd'hui l'émoi, parfois la colère, des responsables et des milliers de bénévoles de nos clubs. Il est grand temps d'insuffler au Gouvernement un sens du sport collectif. C'est avec le mouvement sportif, avec les clubs et leurs bénévoles, avec les millions de françaises et de français qui pratiquent un sport, que l'on gagnera la réussite des JO 2024. Ce défi est un défi collectif, le Gouvernement ne peut pas « jouer perso ». Cela suppose un changement radical de politique, en respectant les instances de dialogue avec le mouvement sportif, et de politique budgétaire. Il lui demande si elle est prête pour ce changement.

Données clés

Auteur : [M. Boris Vallaud](#)

Circonscription : Landes (3^e circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 390

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 juin 2018](#)

Question retirée le : 19 juin 2018 (Retrait à l'initiative de l'auteur)